



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E108352

VALABLE JUSQU'AU 05/11/2024

ÉDITÉ LE 20/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 08/07/2002

Forme juridique : SARL

Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VALENCIENNES 442645370

Siret : 442 645 370 00028

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 0044919/C

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP C07957Z1244000/001 537843/15

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP C07957Z1244000/001 537843/15

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2023

Raison sociale : BATINOV DECO

23 RUE EMILE ZOLA
59215 ABSCON

Téléphone : 03 27 35 64 64

Portable : 06 14 11 19 55

Site Internet : www.batinovdeco.fr

E-mail : sarlbatinovdeco@bbox.fr

Responsabilité légale :
RYSPERT BRUNO GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Fax : 03 27 24 20 98

Effectif moyen : 9

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	16/06/2021
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	30/11/2022
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	30/11/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	16/06/2021
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	30/11/2022
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	30/11/2022
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	30/11/2022
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas	30/11/2022

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LILLE
272, BOULEVARD GEORGES
CLEMENCEAU
B.P. 16013
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.